



Chaque famille, un toit

Société Ilboudo Immobilière & Foncière

Bâtiment et Travaux Publics (BTP) - Promotion Immobilier en Partenariat Public & Privé (PPP)
Aménagement d'Infrastructures - Fourniture d'Equipements de tout Genre

COMMUNIQUE

La société **Ilboudo Immobilière et Foncière** porte à la connaissance de ses partenaires (propriétaires terriens et exploitants terriens) qu'elle est partenaire technique et financier de la Mairie de Saaba dans le projet immobilier de la cité communale de Saaba dont l'arrêté conjoint n° 2021-0041/ MUHV/ MATD portant autorisation de lotir dans la commune de Saaba, province du Kadiogo région du Centre pour la construction d'une cité communale de 2000 logements dans le village de Goghin.

Par conséquent, elle n'a aucune qualité pour attribuer des parcelles, encore moins autoriser leur vente.

En effet, ce communiqué fait suite à notre interpellation par l'Office National de Contrôle des aménagements des constructions le 30 décembre 2024, qui nous informait de ce que certains partenaires procédaient à des spéculations sur les terrains nus dont les identifications ont été faites par nous.

Nous portons à la connaissance de tous ceux qui ont acquis des parcelles par protocole identifié par nos services sur le site de la cité communale de Goghin, que la vente et la spéculation de ces parcelles sont formellement interdites. Notre société décline toute responsabilité liée à ces faits.

Au demeurant, conformément à l'esprit et la lettre de l'arrêté, la mise en valeur de l'espace commence à partir du 30 janvier 2025, à cet effet, nous demandons aux partenaires de procéder à la mise en valeur de leur terrain, étant donné que le délai à eux accordé pour la mise en valeur est de trois ans.

Passé ce délai, l'administration retrouvera tous ses droits sur lesdits terrains. Cette information est portée à votre connaissance à toute fin utile.

Le Directeur Général

ILBOUDO Rasmané

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè